



## Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation

Bât 5 – 24 avenue Joannes Masset – 69009 LYON

[ligueauvergnerrhonealpes.natation@orange.fr](mailto:ligueauvergnerrhonealpes.natation@orange.fr) - Tél : 04.78.83.13.99

Association reconnue d'utilité publique loi 1901

N° Siret : 828 474 148 00016 – APE : 9312Z - N° de déclaration d'activité : 84 69 15017 69

## Ecole Régionale de Formation des Activités de la Natation

7 rue de l'industrie – 38320 EYBENS

[erfan@auvergnerrhonealpes-natation.fr](mailto:erfan@auvergnerrhonealpes-natation.fr) - Tél : 04.76.51.71.88

<https://erfan-grenoble.fr>



### Certificat de non contre-indication à l'exercice des activités pratiquées au cours de la formation des Brevets Fédéraux et à l'accomplissement du ou des tests préalables à l'entrée en formation pour ceux qui y sont soumis

« Je soussigné(e), ....., docteur en médecine, atteste avoir pris connaissance du contenu du test ainsi que des activités pratiquées au cours de la formation Brevets Fédéraux de la Fédération Française de Natation, certifie avoir examiné, M./Mme....., candidat(e) à ce brevet, et n'avoir constaté à la date de ce jour, aucune contre-indication médicale apparente :

- à l'accomplissement du ou des tests préalables à l'entrée en formation (s'il/elle y est soumis(e))
- et à l'exercice de ces activités.

J'atteste en particulier que M./Mme ..... présente une faculté d'élocution et une acuité auditive normales ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences suivantes :

Sans correction : une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil, mesurées séparément, sans que celles-ci soient inférieures à 1/10 pour chaque œil.

Soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10.

Avec correction :

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10) ;

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé au moins à 8/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 10/10 pour l'autre œil corrigé.

La vision nulle à un œil constitue une contre-indication.

Certificat remis en mains propres à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit

Fait à ..... Le .....

(Signature et cachet du médecin)





## Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation

Bât 5 – 24 avenue Joannes Masset – 69009 LYON

[ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr](mailto:ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr) - Tél : 04.78.83.13.99

Association reconnue d'utilité publique loi 1901

N° Siret : 828 474 148 00016 – APE : 9312Z - N° de déclaration d'activité : 84 69 15017 69

## Ecole Régionale de Formation des Activités de la Natation

7 rue de l'industrie – 38320 EYBENS

[erfan@auvergnerhonealpes-natation.fr](mailto:erfan@auvergnerhonealpes-natation.fr) - Tél : 04.76.51.71.88

<https://erfan-grenoble.fr>



### INFORMATIONS AU MEDECIN :

#### A - Activités pratiquées au cours de la formation :

Le(la) candidat(e) à la formation des Brevets Fédéraux de la Fédération Française de Natation est amené à :

- encadrer et enseigner des activités aquatiques d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires, d'apprentissage des nages du programme de la Fédération internationale de natation pour tout public ;
- assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques, des lieux de pratiques et des baignades.

A ce titre, il doit être en capacité :

- d'intervenir en milieu aquatique en cas d'accident ou d'incident ;
- de rechercher une personne immergée ;
- d'extraire une personne du milieu aquatique.

#### B - Test lié aux exigences préalables à l'entrée en formation : test de sécurité sur 50m.

A défaut de pouvoir produire l'ENF1 – Sauv'Nage, le candidat devra réaliser un test d'entrée en formation, comprenant l'enchaînement suivant :

- Une entrée libre dans l'eau
- Un déplacement ventral sur 25 mètres,
- Un déplacement dorsal sur 25 mètres,
- Ensuite le candidat effectuera une recherche d'objet dans une profondeur supérieure à sa taille.